



**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**

Ministre de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

**Frédéric LEFEBVRE**

Secrétaire d'Etat  
chargé du Commerce, de l'Artisanat,  
des PME, du Tourisme,  
des services et de la Consommation

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 21 Février 2012  
N° 490

## **Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Frédéric LEFEBVRE lancent une nouvelle édition du guide pratique des allégations environnementales**

**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et Frédéric LEFEBVRE, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation lancent la seconde édition d'un guide pratique qui donne aux consommateurs des repères afin de mieux comprendre certains termes utilisés pour valoriser les produits plus respectueux de l'environnement.**

Un an après sa première édition, le guide pratique s'enrichit de huit nouvelles allégations dont « écologique », « recyclable », « renouvelable », « compostable » ou « éco-conçu ». Cette version complète du guide reprend ainsi les règles élaborées par les professionnels et les consommateurs du CNC pour une quinzaine d'expressions parmi celles qui sont les plus fréquemment utilisées sur les produits. Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Frédéric LEFEBVRE se félicitent du travail accompli par le Conseil National de la Consommation (CNC) en vue de rendre les arguments environnementaux à visée marketing plus clairs et plus précis.

Que signifie l'allégation ? A quelles caractéristiques environnementales précises cela correspond-il ? Quelles informations essentielles doivent figurer sur le produit ? Le guide pratique se propose ainsi d'éclairer le consommateur afin d'éviter toute confusion lors de ses achats. Ce guide complète ainsi les actions initiées par le Grenelle de l'Environnement en matière de consommation durable en vue de mieux informer les consommateurs sur la qualité écologique de leurs achats et de mieux valoriser les démarches d'éco-conception des professionnels.

**Ce guide pratique est consultable sur le site du CNC :**

<http://www.bercy.gouv.fr/conseilnationalconsommation/>

**Il sera également diffusé lors de la 10<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Développement Durable dont le thème est cette année l'information éco-responsable à destination des consommateurs :**

<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr>

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, chargée du contrôle de la loyauté des allégations environnementales, veille à la bonne application des principes définis dans ce guide.



*« C'est une étape importante dans la mutation des modes de consommations que nous avons initiée avec le Grenelle de l'Environnement. Chacun peut devenir un acteur de la transformation de nos modèles de développement pour peu qu'il dispose d'une information fiable et précise. Ce guide y contribue de manière décisive » a déclaré Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.*

Pour Frédéric LEFEBVRE, *« L'idée de ce guide est née de notre volonté commune de restaurer la confiance entre consommateurs et entreprises sur ce marché des produits « verts ». Une communication loyale et explicite, base d'une confiance solide, est donc fondamentale. J'ai d'ailleurs fait du contrôle de la loyauté des allégations une des priorités d'action de la DGCCRF pour ce début d'année 2012 ».*

**Contacts presse :**

**Cabinet de Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET :** Anne DORSEMAINE 01 40 81 72 36

**Cabinet de Frédéric LEFEBVRE :** Sophie LE MOUËL – 01 53 18 40 61